



Disparaître en temps de guerre (XIXe – XXe siècles)

Colloque - Académie des Sciences d'Outre-Mer
Lundi 28 et mardi 29 avril 2025
15, rue La Pérouse 75016 Paris (Métro Kléber, ligne 6)

Présentation

Ce colloque examinera la notion de « disparition » sous différents angles : en situation de « péril de mort » (Code civil, 1958), « forcée » (ONU, 1978) ou volontaire. Les guerres (mondiales, de décolonisation, civiles...) des XIXe et XXe siècles ont contribué à l'élaboration d'une législation sur la disparition et ont conduit à l'adoption de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées (2006).

Les conséquences à long terme de ces disparitions seront abordées : mobilisations associatives, rituels communautaires, recherches individuelles et étatiques, identification des dépouilles via la médecine légale.

Ce colloque pluridisciplinaire (histoire, droit international, science politique, médecine légale, archéo-anthropologie) est organisé en quatre sessions :

- Effacer les traces ou s'évaporer
- Légiférer sur les disparitions et les comptabiliser
- Chercher, exhumer et identifier les disparus ou leurs dépouilles
- Deuil et entretien du souvenir des disparus

Programme

Première journée :

Lundi 28 avril 2025

8h30 : Accueil des intervenants et du public

Allocution d'ouverture

9h00 : *Disparaître en temps de guerre : l'apport documentaire de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer* - **Dominique BARJOT** (Professeur émérite, Sorbonne Université)

Introduction générale

9h30 : *Disparitions « en situation de péril de mort », « forcées » ou « volontaires » en temps de guerre (XIXe-XXe siècles) : modalités, législation afférente et effets à longue portée* - **Jacques FRÉMEAUX** (Professeur émérite, Sorbonne Université) & **Soraya LARIBI** (Docteure en histoire, Sorbonne Université)

Première session : Effacer les traces ou s'évaporer

Président de séance : Jacques Frémeaux (Professeur émérite, Sorbonne Université)

10h00 : *Le génocide des Arméniens de l'empire ottoman : exclure du territoire, effacer de l'Histoire* - **Claire MOURADIAN** (Directrice de recherche émérite au CNRS)

10h30 : « *Nos morts n'ont pas de tombes* ». *Pratiques commémoratives et rituels de deuil parmi les Juifs de France après la Shoah* - **Simon PEREGO** (Maître de conférences en histoire contemporaine, Institut National des Langues et Civilisations Orientales)

11h00 : *Les militaires disparus lors de la guerre d'Indochine : une variété de destins* - **Alain ALEXANDRA** (Chargé d'études documentaires hors-classe. Chef de la Division des Archives des Victimes des Conflits Contemporains, Service historique de la Défense)

Discussion : 11h30-12h00

Pause déjeuner : 12h00-14h00

Deuxième session : Légiférer sur les disparitions et les comptabiliser

Présidente de séance : Soraya Laribi (Docteure en histoire, Sorbonne Université)

14h00 : *La reconnaissance du statut victimaire du disparu de guerre* - **Daniel PALMIERI** (Historien, Genève)

14h30 : *Lister et compter les disparus en sortie de guerre d'Algérie : le cas du 5 juillet 1962 à Oran* - **Guy PERVILLÉ** (Professeur émérite, Université de Toulouse-Le Mirail)

15h00 : *Effacer, exhumer et comptabiliser les disparitions forcées. Disparaître en temps de « guerre sale » : le cas de l'Argentine (1974-1983)* - **Mario RANALLETI** (Professeur, Université d'Angers)

Discussion : 15h30-16h00

Éclairage des associations (1) : ANAPI / SOLDIS-ALGÉRIE

16h00 : *Les disparus de la guerre d'Indochine : une comptabilité problématique voire impossible ?* - **Lieutenant-colonel (r) Philippe CHASSERIAUD** (Président Île de France de l'Association Nationale des Anciens Prisonniers Internés Déportés d'Indochine)

16h30 : *La gestion par l'État français, pendant la guerre d'Algérie, des militaires français portés disparus* - **Général (2S) Henry-Jean FOURNIER** (Président de l'association nationale pour la mémoire des militaires français portés disparus en Algérie - SOLDIS-ALGÉRIE)

Seconde journée :

Mardi 29 avril 2025

8h30 : Accueil des intervenants et du public

Troisième session : Chercher, exhumer et identifier les disparus ou leurs dépouilles

Président de séance : François Cochet (Professeur émérite, Université de Lorraine-Metz)

9h00 : *Gestion actuelle des corps des soldats de la Première Guerre mondiale : protocole et enjeux* - **Marine MEUCCI DULY** (Archéo-anthropologue, Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre)

9h30 : *L'identification en médecine légale : illustration par le sergent Claude Fournier, premier Poilu reconnu par son ADN* - **Bruno FRÉMONT** (Médecin urgentiste et légiste. Expert près la cour d'appel de Nancy)

10h00 : *Crimes de guerre en Normandie : est-il encore possible de retrouver les corps des disparus du 6 juin 1944 à Caen ?* – **Véronique DE TOUCHET** (Ancienne responsable de l'action culturelle au Service historique de la Défense. Petite-fille d'un résistant fusillé le 6 juin 1944 à la maison d'arrêt de Caen) & **Gérard FOURNIER** (Président de l'association Mémoires de la Résistance et de la Déportation normandes)

10h30 : *Développer la science forensique au profit de la justice rwandaise : partenariat entre le Rwanda Forensic Institute et l'Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale pour la gestion des charniers et des restes humains des victimes du génocide* - **Colonel Sylvain HUBAC** (Chef de la division criminalistique biologie génétique de l'Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale)

Discussion : 11h00 – 11h30

Éclairage d'une Organisation Non Gouvernementale : Amnesty International

11h30 : *Les engagements d'Amnesty International dans la lutte contre les disparitions forcées* - **Anne CASTAGNOS-SEN** (Responsable des relations extérieures, Amnesty International France)

Pause déjeuner : 12h00-14h00

Quatrième session : Deuil et entretien du souvenir des disparus

Président de séance : Tramor Quemeneur (Docteur en histoire, Paris 8-Saint-Denis)

14h00 : *Le choc oublié des fosses. L'Espagne face aux disparus du franquisme* - **Sophie BABY** (Maîtresse de conférences HDR en histoire contemporaine, Université de Bourgogne)

14h30 : *Disparaître en temps de guerre froide : l'affaire Ben Barka, un deuil impossible* - **Pierre VERMEREN** (Professeur, Paris 1 – Panthéon Sorbonne)

15h00 : *Représenter les disparus. Aperçus de l'après-guerre en Bosnie-Herzégovine* - **Isabelle DELPLA** (Professeure, Université Lyon 3 - Jean Moulin)

15h30 : *Des commémorations éprouvantes : exhumer, exposer et judiciaireiser les traces des disparus de la guerre civile libanaise* - **Yves MIRMAN** (Docteur en science politique, Sciences Po Aix. Chercheur post-doctoral à Open-Edition, Aix-Marseille Université)

Discussion : 16h00-16h30

Éclairage des associations (2) : GRFDA et CFDA / Mémorial 76AMT 1952-1962

16h30 : *Créer une association de familles de disparus en temps de « guerre » non reconnue (guerre d'Algérie / décennie noire)* – **Colette GRATTIER DUCOS ADER** (Épouse de Georges Santerre, enlevé le 14 juin 1962, à la fin de la guerre d'Algérie, puis porté disparu. Présidente du Groupe de Recherche sur les Français Disparus en Algérie) & **Nassera DUTOIR** (Mère d'Amine Amrouche, enlevé le 30 janvier 1997, pendant la décennie noire, puis porté disparu. Présidente du Collectif des Familles de Disparu(e)s en Algérie)

17h00 : *Les mémoriaux : des gardiens de la mémoire. À Rouen, le mémorial seinomarin des militaires tués ou disparus en Afrique du Nord entre 1952 et 1962* - **Jean-Pierre MARCHAND** (Président fondateur de l'association du Mémorial 76AMT 1952-1962. Administrateur de la Société Libre d'Émulation de la Seine-Maritime. Membre de la Commission « Mémoire-Histoire » de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc, Tunisie)

Conclusion générale

17h30 : *Exister dans la disparition* - **François COCHET** (Professeur émérite, Université de Lorraine-Metz)



Colloque à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer

15, rue La Pérouse 75016 Paris (Métro Kléber, ligne 6)

- Entrée gratuite
- Inscription obligatoire via ce formulaire : [Google Form](#)

Organisé avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de Tunisie (FM-GACMT)

